



14ème législature

Question N° : 80995	De M. Alain Marty (Les Républicains - Moselle)	Question écrite
Ministère interrogé > Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social		Ministère attributaire > Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social
Rubrique >emploi	Tête d'analyse >chômeurs	Analyse > chômeurs de longue durée. projet ATD quart-monde. expérimentation.
Question publiée au JO le : 09/06/2015 Réponse publiée au JO le : 07/07/2015 page : 5289		

Texte de la question

M. Alain Marty attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social sur le projet d'expérimentation « Territoires zéro chômeur de longue durée » initié par ATD Quart Monde. En effet, ce programme met en avant trois principaux objectifs que sont la possibilité de proposer à chaque chômeur de longue durée un emploi à durée indéterminée à temps choisi en développant et finançant des activités semi solvables, mais également d'observer l'impact sur le territoire (consommation, développement humain et social) d'une situation de plein emploi et de vérifier la viabilité économique sur le long terme de ces « territoires zéro chômeur de longue durée ». C'est pourquoi il lui demande sa position sur ce projet et plus généralement de bien vouloir lui indiquer les mesures qu'il entend prendre afin de lutter contre ce fléau social qu'est le chômage de longue durée.

Texte de la réponse

Aux côtés des politiques publiques voisinent des projets novateurs et originaux, capables de contribuer à lutter contre le chômage de longue durée. Ils peinent souvent à entrer dans les politiques publiques très normatives et nécessitent donc une attention toute particulière à laquelle le gouvernement se veut attentif. A l'occasion de la présentation du plan de mobilisation contre le chômage de longue durée annoncé le 9 février 2015, il a été décidé d'ouvrir un espace pour des actions innovantes, telle que celle d'ATD Quart Monde. Ainsi, le ministère du travail va mettre en place un accélérateur de l'innovation sociale. Cet accélérateur qui sera piloté par un opérateur spécialisé aura une double fonction : - L'expertise : capitaliser les expériences menées contre le chômage de longue durée, en tirer des enseignements, évaluer ce qui marche et ce qui ne marche pas, repérer les idées innovantes. - L'expérimentation : parallèlement, il s'agira de donner une réalité à des projets innovants, sortant des sentiers battus mais faisant sens. Il aura pour finalité d'aider les initiatives innovantes et efficaces contre le chômage de longue durée à se pérenniser et à s'étendre. Le ministre a indiqué tout particulièrement que l'expérimentation « Territoire zéro chômeur de longue durée » avait vocation à bénéficier des opportunités créées par cet accélérateur de l'innovation sociale, afin d'être accompagnée dans l'évaluation et dans l'expérimentation. Le dispositif est en cours de mise en place. Il devrait être en mesure de démarrer l'évaluation et l'accompagnement du projet « Zéro chômeur de longue durée » dans les semaines à venir.